

REPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
—
VILLE DES SABLES D'OLONNE
—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 12 février 2024

DELIBERATION N° 26

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIES

L'an deux mille vingt quatre, le douze février à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal des Sables d'Olonne se sont réunis Salle du conseil de la Mairie annexe de la Jarrie, sise 4 rue des Sables aux Sables d'Olonne, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse adressée le six février deux mille vingt-quatre (en application des dispositions des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivité Territoriales).

PRESENTS : BARRETEAU Jacques, BOURGET Anthony, BRANDET Claire, BRICARD Guy, CASSES Jean-Eudes, CHAPALAIN Jean-Pierre, CHENECHAUD Nicolas, CHEREAU Donatien, COMPARAT Annie, HELLIO-ROUILLARD Françoise, DEJEAN Jean-François, DELPIERRE Christine, DEVOIR Robert, GINO Corine, GUAY Frédérique, HECHT Gérard, HORDENNEAU Dominique, LADERRIERE Sophie, LAINE Maryse, LOPEZ Sophie, MAESTRIPIERI Dominique, MAUREL Mauricette, MOREAU Yannick, PARISSET Lionel, PECHEUL Armel, PERON Loïc, PINEAU Florence, POTTIER Caroline, RIVALLAND Bruno, ROUMANEIX Nadine, ROUSSEAU Lucette, SIX Jean-Yves, VRAIN Isabelle, VRIGNON Francine, YOU Michel, JEGU Didier, MEZIERE Alexandre, GUILLARD Georges, BRULARD Elise, CHAIGNE Nicolas, VERMERIE Sophie.

ABSENTS EXCUSES : HERBRETEAU Jennifer donne pouvoir à CHEREAU Donatien, ROZO-LUCAS Orlande donne pouvoir à BARRETEAU Jacques, DAVESNE Daniel donne pouvoir à CHAPALAIN Jean-Pierre.

ABSENT : MONGELLAZ Gérard.

En application des dispositions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Monsieur Michel YOU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 45
Nombre de présents : 41
Nombre de votants : 44

REPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
—
VILLE DES SABLES D'OLONNE
—

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 12 février 2024

DELIBERATION N° 26

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIES

Il est nécessaire pour faciliter le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, l'intervention des secours, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Si le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire, il appartient au Conseil Municipal, par délibération, de déterminer le nom à donner aux rues et places.

Dans ce cadre, il convient de procéder à la dénomination sur le territoire de plusieurs voies suite à l'autorisation de plusieurs opérations.

1- Opération de la Coopérative Vendéenne du Logement rue Hyacinthe Rigaud :

Dans le cadre de l'opération portée par le Coopérative Vendéenne du Logement, rue Hyacinthe Rigaud prévoyant la création de 14 logements BRS, une nouvelle voie est créée. Celle-ci se situant dans le prolongement Nord-Ouest de la rue Hyacinthe Rigaud, il est préférable de maintenir la dénomination actuelle et de prolonger cette voie afin de permettre l'adressage des futurs riverains.

2- Tranche 2 du Lotissement Les Moinardes partie Nord :

Les Moinardes partie Nord prévoyant la réalisation de 180 logements, 10 nouvelles voies sont créées. Il convient de procéder à leur dénomination pour permettre l'adressage des futurs riverains :

- Voie n°1 : Rue Claudine HERMANN (1945-2021) : Physicienne française,
- Voie n°2 : Rue Gertrude ELION (1918-1999) : Scientifique américaine - Prix Nobel de médecine en 1988,
- Voie n°3 : Impasse René QUINTON (1866-1925) : Biologiste et naturaliste français,
- Voie n°4 : Rue Madame de SÉVIGNÉ (1626-1696) : Femme de lettres française
- Voie n°5 : Impasse Emile PICARD (1856-1941) : Mathématicien français,
- Voie n°6 : Rue Andrée CHEDID (1920-2011) : Femme de lettres française
- Voie n°7 : Rue Germaine TILLION (1907-2008) : Scientifique, résistante française,
- Voie n°8 : Impasse Adrienne BOLLAND (1895-1975) : Aviatrice française, première femme à traverser la cordillère des Andes
- Voie n°9 : Prolongation de la rue Charles de FOUCAULD,
- Voie n°10 : Prolongation de la rue Sophie GERMAIN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avis favorable de la Commission Urbanisme, réunie le 5 février 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **DE DENOMMER les voies nouvelles dans les conditions précitées et conformément aux plans ci-annexés.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document entrant dans le cadre de la délibération.**

Fait et délibéré aux Sables d'Olonne
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Yannick MOREAU

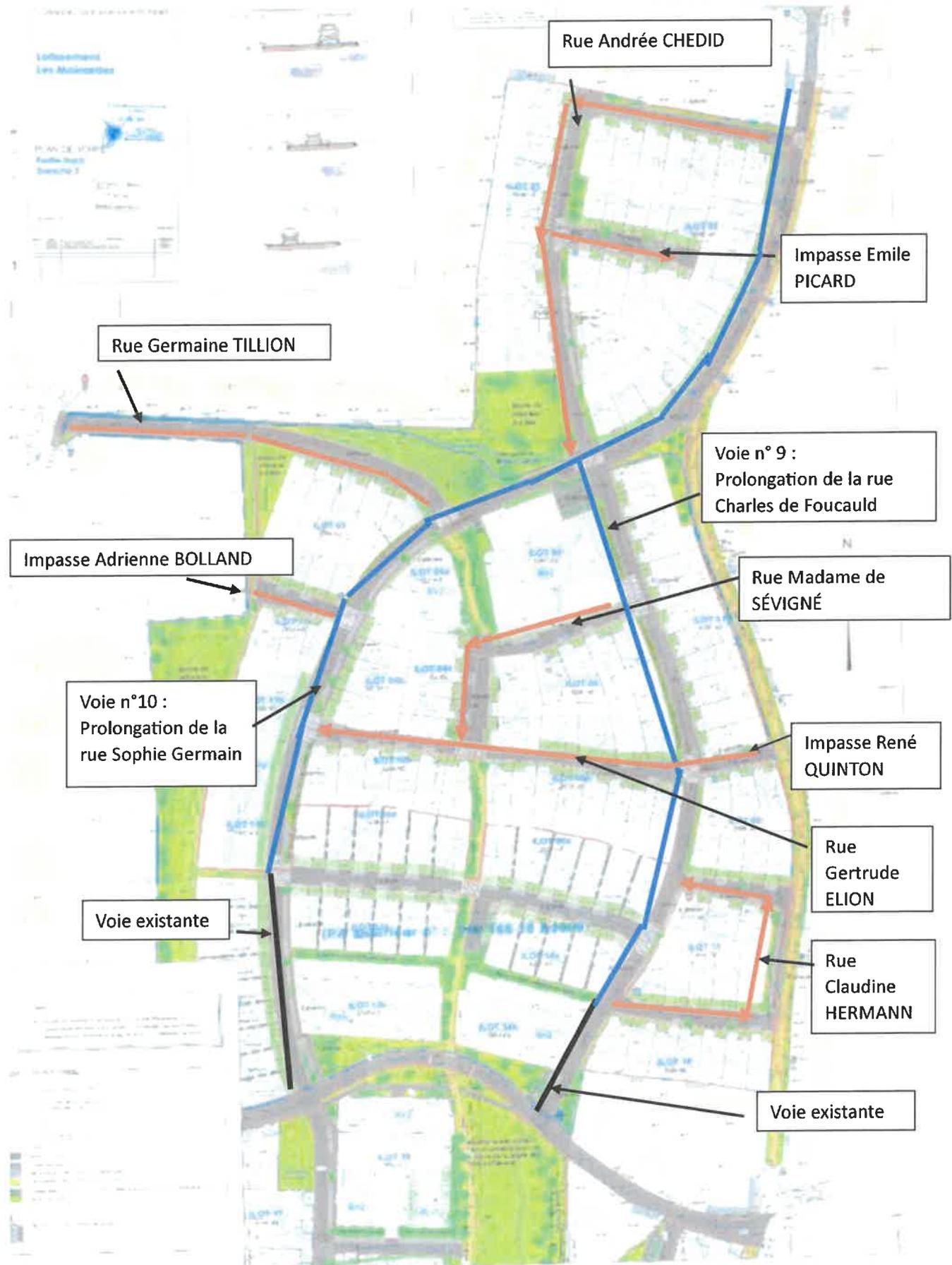


Signé par : Yannick MOREAU
Date : 23/02/2024
Qualité : Maire des Sables
d'Olonne

Maire des Sables d'Olonne

Nb : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Nantes peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du conseil municipal dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- *A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;*
- *Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.*



Rue Andrée CHEDID

Impasse Emile PICARD

Rue Germaine TILLION

Voie n° 9 :
Prolongation de la rue
Charles de Foucauld

Impasse Adrienne BOLLAND

Rue Madame de SÉVIGNÉ

Voie n°10 :
Prolongation de la
rue Sophie Germain

Impasse René
QUINTON

Voie existante

Rue
Gertrude
ELION

Rue
Claudine
HERMANN

Voie existante